

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| \\intra.crnormandie.fr\Bureautique\DirComm\Presse\COM PRESSE\Logo Région Normandie.jpg |  | C:\Users\l.wattinne\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\LOGO_CCPHB_2017_(EN_PRIORITE).jpg |

Le 5 avril 2019

**Plus de 19 millions d’euros pour soutenir les projets du territoire de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Michel Lamarre, Président de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, ont signé le 5 avril le contrat de territoire 2017 - 2021 de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville. Il s’agit du 45ième contrat signé sur le territoire normand.**

Ce contrat traduit la volonté commune et l’engagement réciproque de la Région Normandie et de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) de s’engager dans la réalisation de projets structurants pour la période 2017-2021.

*« La Région Normandie, chef de file de l’aménagement du territoire, a décidé de se doter d’une nouvelle politique de contractualisation avec les territoires. Ce sont au total plus de 476 millions d’euros qui seront investis par la Région pour accompagner les projets structurants et facteurs de développement pour les territoires normands* *sur la période 2017-2021. Il est évident que la transformation et l’évolution du pays passera par les initiatives territoriales » a* déclaré Hervé Morin.

Par ce contrat, la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville concrétise l’ambition portée par sa stratégie de développement «  Authentique dans l’Axe Seine ». Par cette stratégie, la CCPHB revendique son identité rurale et sa richesse patrimoniale, pour en faire les moteurs de son développement et assumer son rôle au cœur de la Normandie, au sein du triangle Caen-Rouen-Le Havre et de l’Axe Seine.

Le contrat de la Communauté de communes de Honfleur-Beuzeville porte sur douze projets d’un montant total de 19,76 millions d’euros. La Région Normandie accompagne ces 12 projets à hauteur de 4,48 millions d’euros. La Communauté de communes de Honfleur-Beuzeville, les communes qui la composent, et les autres maîtres d’ouvrage s’engagent à hauteur de 7,23 millions d’euros. D’autres financements sont attendus (Etat, Département, Europe…), estimés à 8,06 millions d’euros.

Ce contrat de territoire porte notamment sur :

* la réhabilitation de la Friche Beaucamp et  la création d’un pôle culturel et commercial à Beuzeville. Ce projet s’inscrit dans une démarche globale de réaménagement du bourg. Ce futur pôle culturel et touristique de la commune de Beuzeville comprendra également la Médiathèque et l’ancienne caserne de pompiers de la commune, également réhabilitée, version porte sur la création d’un équipement public d’envergure avec une salle de spectacle, une halle couverte, un local de commerces artisanaux.
* la réhabilitation de la Lieutenance à Honfleur, avec la création d’un centre d’interprétation du patrimoine et de création artistique ;
* la réhabilitation du quai St-Etienne sur le Vieux Bassin de Honfleur ;
* la revalorisation de l’ancienne route royale de Honfleur ;
* la redynamisation du centre bourg de Beuzeville ;
* la rénovation du Quartier Prioritaire de la Ville Canteloup-Marronnier-Buquet à Honfleur ;
* la création de zones d’activités à Boulleville et Beuzeville

Contacts presse

Région Normandie :

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](file:///C%3A%5CUsers%5Cc.chanteloup%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5CSPNCK72K%5Cemmanuelle.tirilly%40normandie.fr)

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne – 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr

Emilie Peltier – 02 50 53 11 19 – emilie.peltier@normandie.fr

CCPHB :

Emmanuel du RIVAU, 02 31 14 29 30, emmanuel.durivau@ccphb.fr